

ENQUÊTE PRÉALABLE À L'ÉTUDE DE L'INTÉGRATION LINGUISTIQUE
DANS LE CANTON DE NEUCHÂTEL

O. Introduction

Cette enquête s'est déroulée dans le cadre d'un séminaire (1980-81) de l'Institut de linguistique de l'Université de Neuchâtel sur les problèmes du bilinguisme dans le canton. Notre groupe, formé par plusieurs étudiants bilingues ou ayant une très bonne compétence dans les langues - et les cultures respectives - qui allaient être étudiées, a abordé la question à travers des situations individuelles, regroupées autour de la famille nucléaire. D'après la littérature consultée et notre expérience nous pensions, en fait, que la famille nucléaire, en tant qu'unité sociale particulièrement significative, représente le lieu privilégié pour vérifier nos hypothèses de travail.

Toutefois, il faut préciser qu'il s'agit, ici, d'une pré-enquête qui sera élargie et approfondie ultérieurement dans une recherche plus vaste. Par conséquent, les résultats que nous pouvons fournir maintenant, certainement encore partiels, ne prétendent pas être significatifs pour l'ensemble de la migration externe ou interne au canton. (Par migration externe nous entendons, celle qui vient de pays étrangers à la Suisse, par migration interne celle des cantons autres que Neuchâtel.)

Dès le départ, nous avons établi une différence entre une étude quantitative et une étude qualitative et, ayant choisi ce deuxième point de vue, nous avons renoncé à rassembler des données statistiquement valables. Nous avons donc pu nous limiter à une ou deux familles par langue : italien, espagnol,

anglais et suisse-allemand. Trois conditions essentielles ont déterminé le choix des familles (comprenant au moins deux enfants) :

- a) Les parents (première génération : G_1) proviennent de la même région linguistique (sont exclus les couples "mixtes" provenant de deux régions linguistiques différentes), qui correspond à leur région d'origine (RO), où ils ont suivi une scolarité - même élémentaire - et, éventuellement, une formation professionnelle. Ils ont quitté RO à l'âge adulte pour Neuchâtel (N). Au moment de leur arrivée à N, les parents ne parlaient entre eux que leur langue d'origine (LO) (pour la définition de LO, cf. 3.1.).
- b) Un des parents au moins a une activité professionnelle à N.
- c) Les enfants (deuxième génération : G_2), en revanche, sont nés à N, ou ils y sont arrivés avant le début de l'adolescence. Ils ont suivi leur scolarité élémentaire à N, en totalité ou en partie. Ils poursuivent leurs études, font un apprentissage, ou travaillent à N. Ils vivent avec leurs parents.

Ayant établi la nature de notre public, nous avons poursuivi notre travail, simultanément, à deux niveaux : premièrement, l'aspect sociologique de la migration et de l'insertion dans la société neuchâteloise et, deuxièmement, le côté purement linguistique concernant la distribution fonctionnelle et situationnelle des langues connues par les différents membres de la famille.

Partant des observations ainsi obtenues, nous pouvons dégager une situation de diglossie intra-familiale.

Il est important de souligner, à ce propos, que cette enquête ne permet pas de donner une description des compétences linguistiques des sujets en question, étant donné que les entretiens s'est déroulée dans une seule langue, choisie par nos interlocuteurs. La description porte, non pas sur des comportements effectifs, mais sur l'image et les jugements auxquels les intéressés ont recours lorsqu'ils parlent de leur situation. Donc, nous avons surtout essayé d'obtenir le plus d'informations possible sur la manière dont les membres de la famille jugent leurs compétences linguistiques, c'est-à-dire sur l'idée que ces personnes se font de leur pratique langagière.

1. Préparation du questionnaire : sources et rédaction

La première étape de notre recherche a consisté en l'examen de plusieurs questionnaires¹ déjà utilisés dans l'étude d'autres situations de bilinguisme (ou de multilinguisme). Malgré les circonstances assez particulières et la variété des objectifs que ces chercheurs avaient voulu atteindre, il nous a semblé intéressant de mettre en évidence et d'étudier les traits caractéristiques et les stratégies respectives de chaque enquête. Ces recherches, dans lesquelles l'importance accordée au questionnaire et à son utilisation peuvent varier considérablement, sont présentées comme "sociolinguistique", i.e. que le phénomène du bilinguisme y est analysé sous le double aspect : sociologique, l'insertion sociale des informateurs et linguistique, les systèmes linguistiques propres aux informateurs et les répercussions de la migration sur leur organisation. De ce fait, les questionnaires s'articulent en deux volets distincts.

Ce travail préalable de dépouillement nous a amenés à formuler d'abord un inventaire de facteurs hypothétiquement pertinents et, ensuite, un questionnaire complet (cf. annexe) valable pour le contexte particulier de Neuchâtel, qui présente des cas de migration à la fois interne et externe.

Le point de départ, dans l'établissement de notre questionnaire, a surtout été l'étude poursuivie à Pettinengo (Piémont) par Mariella Pautasso. Les objectifs de son enquête ont été l'analyse des mécanismes et des phases successives de l'intégration de groupes sociaux d'immigrés à l'intérieur d'une communauté industrielle. En outre, cette recherche a voulu démontrer que l'analyse linguistique peut devenir l'instrument d'une analyse sociologique et anthropologique. Le cadre de cette étude présente donc des affinités très nettes avec le nôtre; de plus, le questionnaire utilisé nous a paru particulièrement développé et exhaustif.

Toutefois, notre questionnaire, à la différence des précédents, ne se présente pas comme une liste contraignante de points précis à soumettre aux informateurs, mais laisse aux enquêteurs la liberté de formuler les questions selon l'opportunité de la situation. Il se structure néanmoins autour des deux pôles d'intérêt déjà mentionnés :

- a) situation sociale : cause de la migration, choix de Neuchâtel, profession, rapport avec le lieu d'origine, rapports intra- ou extra-familiaux, problèmes posés par l'insertion dans la vie communautaire et professionnelle, éventualité du retour dans la région d'origine, etc...
- b) situation linguistique : biographie linguistique des membres de la famille, distribution des langues dans les

différentes situations de communication, attitudes envers la langue d'origine et la langue d'accueil (le français), moyens mis en oeuvre, par les parents, pour maintenir la langue d'origine (LO) et améliorer la compétence en langue d'accueil (LA) et, par les enfants, pour acquérir LO, jugements personnels sur leurs compétences, etc...

2. Interview : utilisation du questionnaire

Lors des différents interviews dans les diverses familles, chaque groupe d'enquêteurs a choisi soit l'utilisation libre (quant à l'ordre des questions), soit l'emploi suivi du questionnaire. La possibilité d'utiliser le questionnaire de façon souple nous est apparue comme un indice de sa validité, confirmée par l'attitude positive et l'intérêt manifestés par les informateurs. Il s'est avéré que plusieurs d'entre eux ont même anticipé, à leur gré, des réponses aux questions qui suivaient. De plus, la technique de l'entretien, qui était animé alternativement par deux enquêteurs, a permis non seulement de veiller à ce que chaque point soit abordé, mais aussi de poser des questions stratégiques ou même de reformuler une question sans que l'informateur ne se soit senti pris au piège. Par la suite, la confrontation des réponses a permis de déceler des contradictions et/ou des ambiguïtés.

Toutefois, il nous a semblé indispensable de modifier légèrement certaines questions, surtout sous la rubrique 1.2. ("Causes et modalités de la migration et de l'intégration") afin de mieux les adapter aux familles suisse-allemandes, en raison du fait que cette liste a été prévue surtout pour le cas de la migration externe.

Il ne faut pas oublier que les raisons de migration divergent considérablement chez les travailleurs étrangers et les suisse-allemands. Ces derniers appartiennent en général à une classe sociale moyenne ou supérieure, choisissent Neuchâtel de leur propre gré et connaissent, en partie du moins, la façon de vivre et la langue auxquelles ils seront confrontés.

Dans ce contexte donc, des questions telles que :

- qui vous a procuré votre place de travail ?
 - à salaire égal, iriez-vous vivre et travailler en Suisse alémanique, italienne ou ailleurs en Suisse romande ?
 - pensez-vous souvent au retour dans votre pays d'origine ?
- paraissent inutiles ou, du moins, peu pertinentes.

3. Analyse des résultats

Les résultats sont issus des interviews effectués dans les familles suivantes : suisse-allemande (au nombre de deux : SA1 et SA2), anglaise (An), américaine (Am), italienne (I) et espagnole (E).

Ces résultats sont différemment appréciables suivant : les parents (G_1) et les enfants (G_2).

3.1. Définition de LO

Avant d'aborder le chapitre concernant l'attitude envers LO, il convient de poser le problème de la définition de LO, tel qu'il nous est apparu dans toute sa complexité.

Généralement LO désigne la langue utilisée dans la communauté dont le migrant est originaire : variété d'italien, d'espagnol, d'allemand, etc... Cependant ces régiolectes se combinent avec d'autres variétés (idiolectes, sociolectes, etc.)

et ont des rapports difficilement appréciables (interpénétration, subordination, etc...) avec les variétés standard respectives, qui sont très largement diffusées par les mass-médias.

Au cours des entretiens, nous avons été confrontés, en tant que linguistes, à cette difficulté qui reste, pour l'instant, purement théorique car les informateurs ont, eux, une appréciation claire et univoque de LO : il s'agit de leur langue "maternelle".

Nous donnons ici, à titre d'exemple, un reflet des observations - empiriques - que nous avons été amenés à faire et qui pourraient devenir des hypothèses à vérifier en vue d'une description ultérieure de LO.

AM et AN : leur variété semble s'approcher le plus de la variété standard. Ce fait pourrait être mis en relation avec l'activité professionnelle des adultes : une fonction publique qui leur impose une pratique langagière avec des milieux linguistiques les plus divers.

E : LO est présentée comme variété standard, alors qu'il s'agit d'un régiolecte (une variété du catalan) assez éloigné.

I : LO est présentée comme régiolecte; la variété standard est, pour ces adultes, une langue seconde, apprise à N. pour les besoins de la communication à l'intérieur de la communauté italienne. Reste à situer les variétés et à déterminer laquelle a été transmise aux enfants.

SA₁ et SA₂ : le problème de la répartition du "Hochdeutsch" et du "Schwyzerdütsch" dans la formation de LO est des plus complexe : y a-t-il juxtaposition, interpénétration des deux typologies .. ?

3.2. Attitude envers LO

Pour G₁ : à l'égard de LO, toutes les personnes en question semblent partager des convictions positives analogues qui peuvent être synthétisées dans les deux remarques suivantes :

- a) LO permet de donner libre cours aux sentiments et reste le véhicule privilégié de tout ce qui ressort du domaine émotionnel;
- b) les parents expriment une volonté évidente de transmettre LO aux enfants comme répertoire d'une tradition culturelle et affective.

Il est tout de même nécessaire de nuancer cette deuxième considération. Pour I et E, le niveau scolaire étant plus bas que celui des autres groupes d'immigrés, LO est estimée socialement inférieure à LA et ne véhicule qu'une tradition purement familiale et régionale. De plus LO est une langue seconde par rapport au dialecte d'origine, véritable LO.

Pour G₂ : en général l'attitude des enfants envers LO est aussi positive. Mais les raisons qui déterminent cette attitude diffèrent passablement d'une famille à l'autre :

- SA₁ : la prédisposition favorable provient de considérations pratiques (prestige et utilité de LO en Suisse).
I et E : LO favorise l'affirmation d'une identité personnelle par rapport au conflit avec la communauté neuchâte-

loise qui fait souvent obstacle à l'intégration. Ceci amène parfois à une idéalisation du bagage culturel transmis par LO.

3.3. Evaluation des compétences en LO

G₁ : Dans tous les groupes, les parents ont une très bonne appréciation de leur compétences respectives en LO, malgré les contradictions apparues chez certains groupes lors de l'interview. Les parents constatent, toutefois, une régression des traits idiomatiques de LO, régression qui s'annule pendant les séjours dans la RO.

G₂ : Les enfants, par contre, admettent une assez bonne compétence orale (malgré quelques problèmes d'accent et de lexic) et font des réserves quant à leur compétence écrite, (sauf pour les Italiens qui fréquentent aussi une école italienne, cf. conclusions).

Pour les familles suisse-allemandes, le problème de la compétence est accru par la dichotomie existant entre LO langue écrite (Hochdeutsch) et LO langue parlé (Schwyzerdütsch).

3.4. Attitude envers LA (langue d'accueil = français)

Dans toutes les familles, l'attitude envers LA est généralement positive.

- SA₁ et SA₂ : les adultes jugent LA absolument nécessaire à l'intégration et aussi à l'accès à un certain prestige personnel et professionnel. Les enfants considèrent LA comme leur première langue et s'identifient au monde culturel de LA.
An et Am : l'attitude des parents aussi bien que des enfants envers LA est aussi positive, quoique ce jugement

est seulement en voie de construction (les deux familles sont à N depuis deux ans seulement).

I et E : l'attitude des parents est très positive car une bonne compétence en LA est jugée comme le meilleur moyen en vue d'une intégration la plus complète possible. LA est ressentie par les enfants comme naturelle tout en tenant compte des réserves exprimées au point 3.2.

3.5. Comportement linguistique intra-familial

A Neuchâtel

Le comportement des parents peut varier beaucoup d'une famille à l'autre lorsqu'ils parlent entre eux ou qu'ils s'adressent aux enfants.

Pour les deux familles suisse-allemandes, la tendance est à une répartition fonctionnelle des codes : pour tout ce qui est propre au champ émotif, il y a utilisation de LO, par ex.

En revanche, An et Am utilisent exclusivement LO.

I et E : "code-switching" à l'intérieur d'une répartition fonctionnelle des deux langues (cf. SA₁ et SA₂). L'intervention du "code-switching" (i.e. glissement de code) s'explique si on considère d'une part le niveau socio-culturel de ces personnes, d'autre part leur migration de RO à N. La confrontation avec une nouvelle réalité socio-culturelle a modifié leurs besoins langagiers : pour les satisfaire il y a eu interpénétration des langues en contact qui ont créé, ensemble, un nouveau code communicatif. Toutefois, il ne s'agit pas d'une variété de "pidgin", et, dans un cas (I), on est conscient de cette réalité linguistique.

A une exception près (Am), les enfants parlent, entre eux,

exclusivement LA. Avec les parents les réponses sont en LA, avec une certaine tendance au "code-switching".

Au lieu d'origine

Tous les groupes confirment l'emploi de LO au lieu d'origine respectif. Cependant, l'emploi de LA peut devenir un code pour l'usage personnel de la famille.

La perte des particularités linguistiques de LO en Suisse s'annule après un certain temps dans le pays d'origine. Ce fait est observé par les interviewés eux-mêmes et jugé comme normal.

3.6. Comportement linguistique dans les relations extra-familiales

G₁ : l'utilisation de LO ou de LA dépend de l'interlocuteur et/ou des sujets de conversation. Toutefois, LA semble dominer même si la situation de communication est, en principe, favorable à LO, car les raisons sus-mentionnées de prestige et d'intégration sont déterminantes.

LO peut réapparaître pendant les pauses de travail alors que LA s'impose pendant les heures effectives de travail.

LO se confirme comme première langue de communication dans la vie associative avec le même groupe linguistique (paroisse, clubs privés, etc...).

G₂ : l'emploi de LA est généralement très répandu. Dans le cas de I et E, le recours à LO et la revendication de l'appartenance ethnique montrent une recherche d'identité qui, malgré l'intégration évidente au monde véhiculé par LA, est ressentie comme problématique.

4. Conclusions

En ce qui concerne le volet sociologique de l'enquête nous avons remarqué des contradictions inhérentes aux problèmes d'intégration :

G₁ : Les personnes concernées ont une appréciation positive quant à leur insertion sociale et à leur intégration dans la société d'accueil. Toutefois, malgré les assertions et les témoignages qui nous ont été fournis, nous avons pu constater, par leur démarche intellectuelle et par la confrontation des réponses au questionnaire, une assez forte appartenance de G₁ au groupe ethnique d'origine.

Nous n'avons pas confronté ces personnes à leurs contradictions internes car ceci dépassait le cadre de l'enquête. Nous pensons cependant qu'un tel procédé pourrait être mis en oeuvre par la suite, car il apporterait une réflexion plus approfondie et des données plus significatives.

G₂ : L'intégration des enfants à la société dans laquelle ils vivent semble être un fait acquis. Mais la coexistence avec leur monde d'origine laisse apparaître des failles dans cette affirmation de principe. En effet, en ce qui concerne l'apprentissage de LO et de son univers culturel, G₂ semble passer par deux étapes différentes liées à son évolution psycho-physiologique. La première est caractérisée par le refus de LO, ressentie comme déviante vis-à-vis de la norme, constituée par le groupe majoritaire de LA, auquel G₂ veut absolument s'intégrer. La seconde se situe généralement au cours ou en fin d'adolescence quand G₂ manifeste une redécouverte de LO et de son bagage culturel. Ceci va parfois jusqu'à l'idéalisation d'une "patrie" mythique, l'Italie, où il serait bon de retourner.

Cette étape semble être la conséquence de la réticence - plus ou moins consciente - du groupe LA d'intégrer ces personnes et de la recherche de G₂ de son identité à travers ses propres racines.

Ces remarques ne concernent pas AM et AN en raison de la brièveté de leur séjour à Neuchâtel.

En ce qui concerne le volet linguistique, nous avons remarqué chez tous les informateurs, mais à des degrés différents, une conscience métalinguistique : G₁ et G₂ se posent le problème du bilinguisme et formulent des jugements sur leur diglossie. Leurs besoins langagiers semblent se satisfaire et se compléter dans la dialectique de LO et LA, qu'ils jugent généralement positive. Toutefois, une plus grande lucidité semble caractériser les jugements portés sur LA : on reconnaît ses propres acquis et ses limites.

Une contradiction majeure - et latente - se révèle par contre au sujet de LO, de la part de G₁.

G₁ semble peu conscient de l'"amenuisement" diachronique de sa compétence en LO, que nous avons constatée au cours des entretiens. Cette dégénérescence porte sur les niveaux morpho-syntaxique aussi bien que sémantique. Le calque de LA sur LO en est un des exemples le plus frappant. De ce même phénomène ressort aussi toute la complexité du problème de LO, que nous avons déjà mentionnée plus haut, et qui apparaît comme une résultante combinatoire de différentes variétés (régiolectes, sociolectes, etc...).

G₂ reconnaît en LA 'la langue maternelle', sans relever, pourtant, l'ambiguïté de la définition ! Pour ce qui est de LO, l'enquête a montré une très bonne acquisition. Dans un cas (I)

G₂ avait une meilleure compétence syntaxique que G₁. Ceci peut être expliqué par la fréquentation des classes de l'école italienne (cours de scolarité obligatoire, organisés par le Consulat d'Italie à Neuchâtel) suivies parallèlement aux classes réglementaires de l'école suisse.

On remarque toutefois beaucoup d'interférences de LA sur LO. A partir de ces quelques conclusions, nous pensons que l'on peut formuler des hypothèses de base en vue d'une étude plus approfondie. Il s'agirait alors d'élargir le champ de travail en se donnant un échantillon plus représentatif et une sélection des points d'observation qui résulterait de choix théoriques. De plus, il faudrait procéder à une étude longitudinale qui nous semble une garantie essentielle aux vérifications des hypothèses de base.

Université de Neuchâtel
Institut de linguistique
CH 2000 Neuchâtel

Cecilia Oesch-Serra
Aldo Mapelli
Isabelle Montavon

Notes

1. Cathomas, B. (1977): Erkundungen zur Zweisprachigkeit der Rätoromanen, Eine soziolinguistische und pragmatische Leistudie, Bern/Frankfurt/M.
Giacalone Ramat, A. (1979): Lingua, dialetto e comportamento linguistico. La situazione di Gressoney, Aosta.
Heye, J.B. (1975): A Sociolinguistic Investigation of Multilingualism in Canton of Ticino, Switzerland, The Hague.
Hoffmeister, W. (1977): Sprachwechsel in Ost-Lothringen, Wiesbaden.
Pautasso, M. (1969): Dialetto, lingua e integrazione linguistica a Pettinengo, Torino.
Wuppertaler Forschungsgruppe : Der Erwerb des Deutschen durch ausländische Arbeiter. Untersuchungen am Beispiel von Arbeitern aus Italien, Spanien und Portugal. Materialmappe : Interview und Tests. Ronéotypé, 1976.

Annexe

QUESTIONNAIRE POUR UNE ENQUÊTE SOCIO-LINGUISTIQUE

1. Situation sociale

1.1. Configuration de la famille

- Q.a) Quels sont les membres de votre famille ?
- b) Quels sont vos prénoms ?
- c) Avez-vous des surnoms ?
- d) Est-ce que des membres des familles alliées viennent parfois habiter chez vous ?
- e) Si oui, lesquels et en quelles occasions ?
- f) Si non, est-ce que les familles alliées habitent près de chez vous ?

1.1. Causes et modalités de la migration et de l'intégration

- Q.a) Quelle est votre profession ?
- b) Quelle était votre profession dans votre pays d'origine
- c) Depuis combien de temps avez-vous quitté votre pays d'origine ?
- d) Pourquoi vous êtes-vous établi à Neuchâtel et pas ailleurs ?
- e) Depuis votre pays d'origine êtes-vous directement venu à Neuchâtel ?
- f) Si non, d'où venez-vous ?
- g) Qui vous a procuré votre place de travail ?
- h) Si personne ne vous y a aidé, comment avez-vous trouvé votre place de travail ?
- i) A salaire égal, iriez-vous vivre et travailler ailleurs ?
- j) Si oui, en Suisse alémanique, italienne ou ailleurs en Suisse romande ?
- k) Si non, vous sentez-vous attaché à Neuchâtel ?

- l) Conseilleriez-vous à un ami de votre pays d'origine de venir travailler et vivre ici ?
- m) Avez-vous beaucoup d'amis à Neuchâtel (et/ou dans le canton) ?
- n) Est-ce que l'amitié avec des gens de Neuchâtel vous paraît souhaitable, nécessaire, inutile, indifférente ?
- o) Est-ce que vous appartenez à des associations ?
- p) Pensez-vous que dans des associations de compatriotes on peut recréer l'ambiance du pays d'origine ?
- q) Si non, faites-vous partie d'associations locales ?
- r) Dans quel but ?
- s) Combien de temps pensez-vous rester encore à Neuchâtel ?
- t) Pensez-vous (souvent/quelquefois) au retour dans votre pays d'origine ?
- u) Souhaiteriez-vous que vos enfants retournent vivre dans votre pays d'origine ?
- v) Allez-vous régulièrement en vacances dans votre pays d'origine ?
- w) Retrouvez-vous assez vite votre accent ou votre dialecte ?
- x) Êtes-vous sensible à ce qui se passe dans votre pays d'origine ?
- y) L'actualité suisse (romande) vous concerne-t-elle ? Dans quelle mesure ?
- z) Exercez-vous le droit de vote dans le canton de Neuchâtel ?

2. Situation linguistique

2.1. Biographie linguistique

- Q. a) Quelle est votre scolarité ?
- b) Quelle est la première langue que vous avez parlée ?
- c) Jusqu'à quel âge ?
- d) Préférez-vous vous exprimer en (... langue standard), en français, en dialecte ?

- fac. e) Connaissez-vous le dialecte de votre mari/femme ?
f) Avez-vous trouvé difficile d'apprendre le français ?
g) Dans quelles conditions l'avez-vous appris ?
h) Aviez-vous appris une langue étrangère dans votre pays d'origine ?
i) Si oui, laquelle ?
l) Connaissez-vous d'autres langues étrangères ?
m) Quelle langue parle-t-on chez vous ?
n) Souhaitez-vous que vos enfants connaissent plusieurs langues ?

2.2. Dans la famille

- Q.a) Dans quelle langue parlez-vous à vos enfants ?
b) Dans quelle langue parlez-vous à votre mari/femme ?
c) Si deux (ou plusieurs) langues sont en présence, pouvez-vous estimer dans quelle proportion elles sont employées ?
d) Aimerez-vous que vos enfants parlent le français comme les Neuchâtelois ?
e) Si il vous arrive de vous fâcher avec un membre de votre famille, dans quelle langue vous exprimez-vous ?
f) Est-ce que vous aidez vos enfants à faire leurs tâches ?

2.3. Dans le travail

- Q.a) Quelle langue employez-vous à votre lieu de travail ?
b) Y avez-vous rencontré beaucoup de compatriotes ?
c) Si vous parlez avec quelqu'un dans votre langue d'origine et qu'une troisième personne se joint à vous, changez-vous automatiquement de langue ?
d) (Si oui, si non) pourquoi ?
e) Pendant les pauses, êtes-vous le plus souvent avec : des compatriotes, d'autres étrangers, des francophones ?

- f) Pensez-vous que parler sa langue d'origine au travail soit bien ou mal vu (ou indifférent) ?
g) Est-ce qu'on s'adresse à vous en français ou en français adopté ?
h) Pensez-vous que le fait de ne pas maîtriser le français puisse être nuisible à une carrière ?

2.4. Dans la vie communautaire

- Q. a) Hors de la maison et du travail, quelle langue employez-vous le plus souvent :
- au bistrot,
- au bureau de poste,
- dans les magasins,
- dans le bus ?
b) Et si vous êtes accompagné d'un compatriote ?
- (mêmes lieux)
c) Vous arrive-t-il, avec des compatriotes, de commencer à parler dans une langue et de continuer dans une autre ?
d) Si oui, par laquelle commencez-vous et pourquoi l'abandonnez-vous ensuite ?
e) Si oui, pouvez-vous dire dans laquelle des deux vous vous exprimez le plus longuement ?
f) Etes-vous conscient des changements de langue ?

2.5. Dans les loisirs et les sports

- Q. a) pratiquez-vous des sports ?
b) Si oui, lesquels ?
c) Si oui, avec qui ?
d) Suivez-vous un sport particulier sans le pratiquer ?
e) Si oui, lequel ?
f) Regardez-vous souvent la télévision et/ou écoutez-vous la radio ?

- g) Quels sont vos programmes préférés ?
- h) Quels journaux achetez-vous ? (Régulièrement ou pas)
- i) Avez-vous déjà fait des mots-croisés ?
- l) Si oui, aussi en français ?
- m) Lisez-vous des magazines, des livres ?
- n) Si oui, en quelle langue ?

2.6. Estimation personnelle de la langue d'accueil

- Q.a) Comment pensez-vous maîtriser le français ?
- b) Vous semble-t-il normal et nécessaire de toujours faire des progrès ?
- c) Quand il vous arrive de ne pas comprendre un ou plusieurs mots, comment réagissez-vous ?
- d) Avez-vous (souvent) l'occasion d'écrire en français ?
- e) Si oui, vous faites-vous corriger par quelqu'un ?
- f) Que pensez-vous de la langue parlée par les mass-médias par rapport au français que l'on parle autour de vous ?
- g) Pensez-vous tout pouvoir exprimer en français ? Si non ?
- h) Vous semble-t-il important d'y arriver ?
- i) Comprenez-vous facilement les histoires drôles en français ?
- l) Dans quelle situation vous paraît-il le plus utile de bien savoir le français ?

2.7. Divers

- Q.a) Dans quelle langue comptez-vous ?
- b) Dans quelle langue rêvez-vous ?